

#### ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues à distance entre la société S.M.G, nom commercial : S.PLUS, société par actions simplifiée au capital de 150 000 €, siège social 8 rue du Paquier 21600 LONGVIC, SIREN 332 388 818, ci-après « S.PLUS » (ci-après le « Vendeur » ou « S.PLUS ») et un client consommateur ou non-professionnel (ci-après le « Client »), par l'intermédiaire du site Internet marchand [www.chauffage-ventilation.com](http://www.chauffage-ventilation.com) (ci-après le « Site ») ou par téléphone, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Les ventes aux professionnels sont régies par des conditions spécifiques.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de S.PLUS constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

#### ARTICLE 2 - COORDONNEES DU VENDEUR

Les coordonnées de S.PLUS sont les suivantes :

SMG - S.PLUS  
8 rue du Paquier  
21600 LONGVIC  
Tél. : 03 80 55 51 13  
Fax : 03 80 55 56 15  
Email : [info@splus.fr](mailto:info@splus.fr)

#### ARTICLE 3 - COMMANDES

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par S.PLUS par tout moyen écrit, dont le courrier électronique.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de demander la correction d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de vente.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. S.PLUS se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles.

La disponibilité des offres de Produits présentées sur le catalogue papier est confirmée à réception de l'appel téléphonique du Client au service de commande.

Il est rappelé que les photographies et graphismes présentés sur le Site ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de S.PLUS. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit, disponible en ligne, afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

#### ARTICLE 4 - TARIFS

Les Produits sont fournis aux tarifs catalogue en vigueur, communiqués au Client préalablement à sa commande. Ils sont exprimés TTC et incluent les frais normaux de manutention, emballage et conservation. Conformément à la réglementation, l'éco-participation, également à la charge du Client, fait l'objet d'un affichage de prix séparé. Les prix ne comprennent pas les frais de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions figurant à la page dédiée des tarifs. S.PLUS se réserve le droit de modifier les prix de ses produits à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

#### ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé par carte bancaire. S.PLUS peut, à sa discrétion, permettre à un Client qui en fait la demande de régler par un autre moyen.

Conformément à la loi, S.PLUS rappelle au Client que le fait de valider sa commande implique l'obligation de payer le prix indiqué.

#### ARTICLE 6 - LIVRAISONS

Les Produits commandés par le Client seront livrés à l'adresse de son choix, sise en France métropolitaine, dans le délai d'expédition indiqué lors du processus de commande. En cas de commandes multiples, le délai de livraison le plus éloigné fera foi. S.PLUS peut à sa discrétion et au tarif spécifié lors de la commande, accepter de livrer les Produits en dehors de ce périmètre à un Client qui en fait la demande.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Client peut selon son choix :

- retirer les produits directement dans les entrepôts de S.PLUS : 8 rue du Paquier 21600 LONGVIC, dans le délai et aux horaires spécifiés lors du processus de commande ou
- se faire livrer les produits à l'adresse de son choix par un des transporteurs de S.PLUS .

S.PLUS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais précisés lors de la commande.

A défaut de livraison dans le délai indiqué lors de la commande, ou trente (30) jours à compter de la commande à défaut d'indication de délai de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L.216-3, et L.241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de résiliation du contrat.

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits livrés et de formuler toutes réserves en présence du transporteur.

Sans préjudice des dispositions relatives aux garanties légales ci-après, il dispose d'un délai de trois (3) jours à compter de la livraison pour formuler par e-mail ([info@splus.fr](mailto:info@splus.fr)) ou par voie postale toutes réserves ou réclamations pour non-conformité ou vice apparent des Produits livrés (par exemple colis endommagé déjà ouvert...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par S.PLUS.

## **ARTICLE 7 - TRANSFERT DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES**

Le transfert de propriété des Produits de S.PLUS, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls de S.PLUS (conformément à la Loi).

## **ARTICLE 8 - DROIT DE RETRACTATION**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quatorze (14) jours suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat, à l'adresse suivante :

SMG - S.PLUS  
8 rue du Paquier  
21600 LONGVIC

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être à l'aide du formulaire de rétractation figurant en bas des présentes CGV ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restent à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception, par le Vendeur, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article.

Il est rappelé que, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de

rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- de fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- de fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

## **ARTICLE 9 - RESPONSABILITE DU VENDEUR - GARANTIE**

Les Produits vendus sur le Site sont conformes aux normes européennes (marquage « CE »).

Il est rappelé que S.PLUS est tenue des défauts de conformité du bien vendu conformément aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation, ainsi qu'à la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code Civil reproduits ci-dessous.

**Lorsqu'il agit sur le fondement de la garantie légale de conformité, le consommateur :**

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien.

**La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.**

**Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil, dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.**

« Garantie légale de conformité » (extrait du Code de la consommation)

**Art. L. 217-4.** « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

**Art. L. 217-12.** « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien »

**Art. L. 217-5.** « Le bien est conforme au contrat :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.

2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

« De la garantie des défauts de la chose vendue » (extrait du Code civil)

**Art. 1641.** « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».

**Art. 1648 - alinéa 1er.** « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».

La garantie légale est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du bien, d'accident ou de force majeure.

## **ARTICLE 10 - DONNEES PERSONNELLES**

S.PLUS, responsable de traitement, met en œuvre un traitement informatisé des données à caractère personnel transmises par le Client lors de sa commande, afin de traiter sa commande, gérer la livraison, le

service après-vente et la garantie, le traitement des litiges éventuels, respecter les obligations légales et réglementaires qui lui incombent (notamment comptables et fiscales) et lui envoyer des informations commerciales sur ses produits et services.

Elles sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale ou pendant la durée nécessaire au respect d'une obligation légale ou réglementaire ou à la préservation des intérêts de S.PLUS et sont destinées uniquement au personnel habilité de la société S.PLUS et ses prestataires intervenant dans l'exécution des présentes (notamment les transporteurs). Les traitements sont fondés selon le cas sur l'exécution du contrat que constitue la commande, l'intérêt légitime de S.PLUS de communiquer sur ses produits et services et préserver ses intérêts en cas de litige, ou le respect d'une obligation légale ou réglementaire.

Le Client bénéficie, d'un droit d'accès, et le cas échéant, de rectification ou d'effacement de ses données à caractère personnel, d'un droit de limitation de traitement ou d'opposition, qu'il peut exercer en s'adressant à [info@splus.fr](mailto:info@splus.fr)

Le Client a également la possibilité de déposer une réclamation auprès de l'organisme de contrôle compétent dans son pays de résidence (l'organisme compétent en France est la CNIL).

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.223-1 du Code de la consommation, le Client qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

#### **ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE / LITIGES**

De convention expresse, les présentes CGV et leurs suites sont régies par le droit français. Sauf dispositions impératives contraires, tout litige relatif à l'exécution des présentes et de ses suites seront soumis aux Tribunaux français.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (Code de la consommation, article L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Outre la procédure de médiation prévue ci-dessus, il est rappelé au

Client qu'il peut introduire une plainte sur plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (« RLL ») éditée par la Commission Européenne, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne (article 14 du Règlement (UE) n°524/2013 du 21 mai 2013). Cette plateforme est accessible à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

---

#### **MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION**

*(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)*

A l'attention de SMG - S.PLUS, 8 rue du Paquier 21600 LONGVIC

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

*(\*) Rayez la mention inutile.*